

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Janvier 2017

Présents :Stéphane Ginevra, Capucine Malbrain, Raoul Teyssier, Guy Vernet, Martine Duffaud, Elodie Coudéne, Thierry Dufau, Samuel Morin

Excusés : Valentine Rigaud, Mathieu Coquerel et Annick Malbrain

Pouvoir de Annick Malbrain à Stéphane Ginevra

Secrétaire de séance : Martine Duffaud

DÉLIBÉRATIONS

Participation de la commune à la MNT

Il s'agit de la mutuelle de prévoyance des employés territoriaux , celle-ci complète leur salaire en cas de maladie de l'agent au-delà de 3 mois. La cotisation à la mutuelle a augmenté, pour pallier la diminution de salaire des agents induite par cette augmentation de cotisation, la compensation versée par la mairie passera de 8 à 13 €.

Voté à l'unanimité

Prime exceptionnelle

Notre jeune employé communal a cassé ses lunettes pendant ses heures de travail. Ni son assurance, ni sa mutuelle, pas même l'assurance de la commune ne veulent prendre en charge leur remplacement, le conseil municipal décide à l'unanimité que la commune prendra à sa charge une partie de la facture et allouera à l'agent une somme de 250€.

Accessibilité des bâtiments publics

L'association SOLIHA est pressentie pour faire l'étude des travaux à entreprendre pour rendre accessibles, aux personnes en situation de handicap, les bâtiments tels que la salle polyvalente, le musée, la bibliothèque.

Cette étude débutera à Chirols Mercredi 08 Février, pour un coût de 2000€ environ.

Voté à l'unanimité

Emprunts

L'emprunt de 165 000€ versé sur le budget de l'eau pour rembourser un prêt précédent sera basculé sur le budget général et utilisé pour réaliser les travaux envisagés par la commune. Le remboursement anticipé de l'emprunt initial, refusé par le Crédit Agricole, n'étant plus d'actualité.

Voté à l'unanimité

Travaux

L'intervention d'un architecte s'avérant absolument nécessaire pour faire la demande de permis de construire des travaux d'extension du fournil, le maire a contacté le cabinet d'architecte de Mr Francesco LOCONTE qui accepterait la mission, étude thermique comprise, pour 3400€ TTC

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à contracter ce cabinet d'architecte.

CONVENTION TRIPARTITE : EPORA/COMCOM /COMMUNE DE CHIROLS

2 projets sont en cours d'élaboration pour redonner vie aux bâtiments de l'ancienne usine Plantevin. Les 2 projets ont été présentés à la communauté de communes.

Le projet touristique a été perçu comme trop onéreux et difficile voire impossible à rentabiliser .

L'autre projet porté par un collectif comprenant des architectes, des particuliers et des artisans a retenu plus favorablement l'attention. Une réunion aura lieu le 3 février entre les collectivités locales pour décider éventuellement de mandater EPORA pour réaliser la faisabilité et l'étude financière. Le conseil souhaite connaître le coût de l'étude avant de prendre sa décision.

ACHAT DE MATERIEL COMMUNAL

Les employés communaux ont besoin de matériel , tel que tondeuse pour le parc, souffleur à feuilles, chalumeau à herbe (le désherbant est prohibé depuis le 01/01/2017) , bétonnière, le tout pour 2000€ environ. Le conseil intégrera ses achats dans le budget 2017.

Une nouvelle organisation des achats de matériel par les employés communaux est évoquée, elle permettrait de donner une plus grande autonomie et plus de responsabilité aux employés. Une étude précise et une proposition sera faite lors du prochain conseil

EMBAUCHE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Nous recevons des candidatures , le poste proposé est de 14H de travail par semaine.

Il faudrait que la nouvelle secrétaire commence au plus tard début avril, pour un mois de formation en binôme avec notre secrétaire actuelle.

ADRESSAGE

Nous attendons le retour des plans du SIRAP pour le 15 février, la pose des panneaux devrait se faire en avril ou mai.

PLACE DU VILLAGE

Les travaux d'embellissement des places de la mairie et du village seront lancés au printemps si l'emprunt dont il était question au début du conseil peut être utilisé .

EGLISE

L'intérieur de l'église du village doit être rénové.

Pour récupérer des fonds nécessaires à ces travaux une association sera créée, une première réunion constitutive aura lieu le 4 février à 15h à la salle des associations de Chirols.

QUESTIONS DIVERSES

Le toit de la nouvelle usine du « Pestrin » en toile blanche se voit de tous les hameaux, de tous les points de vue de Chirols, en regard des obligations faites à tout un chacun par les autorités en matière de préservation du paysage, et sauvegarde de l'environnement ce toit si blanc, si voyant pose problème.

Un courrier sera fait au PNR, à la mairie de Meyras , à la direction de la source afin de trouver une solution pour rendre moins présente la bâche blanche du Pestrin.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H30

Le prochain conseil est fixé au 16 février à 18H30